

## Contribution 2-10

L'aide publique au développement qui représente en France 0,44% du PIB en 2009 est largement insuffisante. Or, dans cette période de crise économique et sociale et d'augmentation des déficits publics, les pays développés sont tentés de réduire les efforts de solidarité vis-à-vis des pays en voie de développement. Les mouvements migratoires actuels et à venir du fait des conséquences du réchauffement climatique ainsi que le niveau de pauvreté nous obligent en Europe à une prise de conscience et à apporter notre soutien pour un développement durable plus rapide. Il est par conséquent important de défendre un objectif ambitieux de 1% du PIB d'ici 2017. La France s'est déjà engagée au sein de l'OCDE à atteindre 0,7% pour 2015.

Dans ce contexte, cette aide publique au développement doit donner aux populations locales les moyens de se développer en toute indépendance. Pour s'assurer qu'ils soient les premiers à en bénéficier, il faudra privilégier une aide décentralisée par l'intermédiaire des ONG /associations ou directe auprès des agriculteurs comme l'a proposé Barak Obama lors de la rencontre du G8 à l'Aquila.

Ludovic Collin  
MoDem Luxembourg